

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre- 1003 Tunis.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'il s'est tenue en date du 17 juillet 2009. Ces états sont accompagnés de rapport général des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 Décembre	
Actifs	Notes	2008	2007
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		14 408 856	14 161 791
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(5 658 572)	(5 103 008)
	IV.1	8 750 284	9 058 783
Immobilisations corporelles		176 146 347	176 425 842
- Amortissements des immobilisations corporelles		(120 783 018)	(110 893 962)
	IV.1	55 363 329	65 531 881
Immobilisations financières		416 354	373 627
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
		416 354	373 627
Total des actifs immobilisés		64 529 967	74 964 291
Autres actifs non courants		11 245	777
Total des actifs non courants		64 541 212	74 965 068
Actifs courants			
Stocks		38 339 279	31 650 198
-Provisions pour dépréciation des stocks		(1 445 290)	(1 262 936)
	IV.2	36 893 988	30 387 262
Clients et comptes rattachés		38 967 029	40 445 449
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(19 660 609)	(18 178 291)
	IV.3	19 306 419	22 267 158
Autres actifs courants	IV.4	4 013 468	8 787 242
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.5	9 784 699	14 404 718
Total des actifs courants		69 998 575	75 846 380
Total des actifs		134 539 787	150 811 448

Bilan Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs		2008	2007
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	42 078 240
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Réserves consolidées		(65 156 540)	(76 926 958)
Autres capitaux propres consolidés		9 240 910	8 902 336
Résultat de l'exercice, part du groupe		(18 078 386)	(17 670 410)
Total des capitaux propres	IV.6	(61 696 317)	(43 942 566)
Intérêts minoritaires dans autres capitaux propres		3 563 757	3 197 957
Intérêts minoritaires dans résultat		(97 327)	239 128
Total des intérêts minoritaires	IV.7	3 466 430	3 437 085
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	IV.8	21 855 695	30 927 978
Autres passifs non courants		846 982	844 649
Provisions pour risques et charges		420 128	420 128
Total des passifs non courants		23 122 804	32 192 755
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	13 023 455	12 124 557
Autres passifs courants	IV.10	16 741 029	16 218 036
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.11	139 882 385	130 781 581
Total des passifs courants		169 646 870	159 124 174
Total des passifs		192 769 674	191 316 929
Total des capitaux propres et des passifs		134 539 787	150 811 448

Etat de résultat Consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.12	94 099 401	99 548 374
Autres produits d'exploitation		573 781	978 343
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		94 673 182	100 526 717
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(7 290 434)	2 108 960
Achats de marchandises consommés	IV.13	6 166 500	2 664 474
Achats d'approvisionnements consommés	IV.14	58 911 485	57 307 741
Charges de personnel	IV.15	19 998 398	27 164 225
Dotations aux amortissements et aux provisions		12 937 542	9 208 238
Autres charges d'exploitation		7 349 206	7 924 901
Total des charges d'exploitation		98 072 697	106 378 540
Résultat d'exploitation		(3 399 515)	(5 851 823)
Charges financières nettes		13 901 205	11 895 203
Produits des placements		3 349	1 211
Autres gains ordinaires		100 726	752 715
Autres pertes ordinaires		645 171	220 624
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(17 841 817)	(17 213 723)
Impôt sur les bénéfices		333 896	217 560
Résultat des activités ordinaires après impôt		(18 175 713)	(17 431 283)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net des sociétés intégrées		(18 175 713)	(17 431 283)
Part revenant aux intérêts minoritaires		97 327	(239 128)
Résultat net revenant à la société mère		(18 078 386)	(17 670 410)

Etat des flux de trésorerie consolidé

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(18 175 713)	(17 431 283)
- Ajustements pour:		
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 332 523	14 246 876
Reprises sur provisions et amortissements	(1 063 092)	(4 773 513)
Différence de change sur liquidités et équivalents de liquidités	(13 634)	(3 547)
Transfert de charges	1 239 893	924 064
Variation de l'écart de conversion	301 085	51 908
Plus value de cession des immobilisations corporelles	(42 885)	(427 945)
Moins value sur cession des immobilisations corporelles	791 377	9 299
- Variations des :		
Stocks	(6 689 081)	2 370 553
Créances	1 479 195	(2 188 774)
Autres actifs courants	931 269	8 081 329
Fournisseurs et autres dettes	8 749 965	3 768 813
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	840 902	4 627 779
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(786 471)	(1 653 914)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	47 437	507 809
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	11 902
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(41 077)	(50 438)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(780 112)	(1 184 641)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	17 806 121	95 094
Encaissements provenant des subventions d'investissement	125 033	-
Décassement pour remboursement des emprunts	(26 290 186)	(1 752 163)
Dividende versé	-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 359 032)	(1 657 070)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	13 634	3 547
Incidence de la conversion des flux de trésorerie des filiales étrangères	(13 370)	12 034
Variation de trésorerie	(8 297 978)	1 801 650
Trésorerie au début de l'exercice	IV.16 (27 713 227)	(29 514 878)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	IV.16 (36 011 205)	(27 713 227)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés qui sont :

– La société STIP SA qui est une société anonyme, créée le 21 juillet 1980. Son capital est de 42 078 240 DT. A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal, la fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé. Suite à son acquisition de la société SONAP, la STIP est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services. L'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente. Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

– La société SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté, au 31 décembre 2008, à 595 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulgarisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée en 1998 avec un capital de 10 000 DT.

La société a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composants ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

– La société SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain, constituée en 1997. Son capital est 7 152 737,555 DT au 31 décembre 2008 (55 943 000 DM). La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après vente des pneumatiques.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal marocain.

I.2. PARTICIPATION ET ORGANIGRAMME DU GROUPE

Les participations de la société STIP dans ses filiales se détaillent comme suit :

- La STIP détient 59 493 actions sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, soit un pourcentage de contrôle de 99,99%.
- La SOMACOP détient 1 998 parts des 2 000 parts sociales composant le capital social de la SOMACOP PLUS, soit un pourcentage de contrôle de 99,90%.
- La STIP détient 363 975 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Aux fins d'intégration, la conversion en monnaie de présentation (Dinar Tunisien) des comptes des filiales étrangères, est effectuée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 21 « *Effets des variations des cours en monnaies étrangères* ».

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

III. PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

III.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation.

Par rapport à l'exercice clos le 31 Décembre 2007, le périmètre de consolidation n'a connu aucune variation et comprend quatre sociétés intégrées globalement au 31 décembre 2008:

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Mère			
Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	IG	100,00%	100,00%
Filiales			
SOMACOP	IG	99,99%	99,99%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%
SMTP Amine	IG	65,06%	65,06%

IG: Intégration globale

III.2. METHODES DE CONSOLIDATION

- *Sociétés consolidées par intégration globale*

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

III.3. REGLES DE CONSOLIDATION

- *Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation*

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition sont identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- *Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée*

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

- *Opérations réciproques*

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Actions émises par la STIP détenues par le groupe*

Les actions émises par la STIP et acquises avec pour objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

- *Conversion des états financiers individuels des filiales étrangères*

Le résultat et la situation financière de la SMTP, établie au Maroc, et libellés en Dirham Marocain (Monnaie fonctionnelle) ont été être convertis en Dinar Tunisien (Monnaie de présentation), en utilisant les procédures suivantes :

- (a) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté (y compris à titre comparatif) ont être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- (b) Les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) ont été convertis au cours de change moyen pour la période ; et
- (c) Tous les écarts de change en résultant ont été portés en capitaux propres sous rubrique distincte intitulée « Ecart de conversion ». Les écarts de change cumulés provenant de la conversion et attribuables aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires et portés en tant que tels dans le bilan consolidé.

Un cours de change moyen pondéré pour la période a été utilisé pour la conversion des flux de trésorerie de la SMTP. En effet, IAS 21 n'autorise pas l'utilisation du cours de change à la date de clôture pour la conversion des flux de trésorerie d'une filiale étrangère.

III.4. DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

III.5. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Le groupe a accusé une perte nette consolidée de 18 078 386 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 61 696 317 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2008, supérieur de 99 648 295 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 58 229 887 DT au total de l'actif.

A ce titre, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société STIP du 30 Juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital, non suivie d'effets, en numéraire de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société mère n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. Elle est actuellement en négociation avec ces mêmes banques pour reconsidérer certaines de leurs positions et pour s'orienter vers un abandon progressif de leurs créances au prorata des capitaux privés qui seraient éventuellement apportés.

Par ailleurs, un conseil interministériel tenu le 3 novembre 2008 a agréé le scénario consistant à privatiser l'unité de Menzel Bourguiba séparément. Lors de sa réunion en date du 22 avril 2009, le Conseil d'Administration de la STIP a donné son accord pour mener étude de faisabilité de la cession de l'usine de Menzel Bourguiba et dégager l'influence d'une telle cession sur l'optimisation de la restructuration de la société mère.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que le groupe sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers consolidés ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

UNITE MONETAIRE

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les états financiers individuels des filiales étrangères ont été intégrés en appliquant les procédures de conversion décrites ci-avant (Cf. III.3).

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères réalisées par les entités dont la monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien, ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NC 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IMMOBILISATIONS

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

STOCKS

Les valeurs d'exploitation comprennent les matières premières, les matières consommables, les produits en cours, les produits finis et les marchandises. Ils sont valorisés aux coûts standards d'achat ou de production qui sont calculés au début de chaque année sur la base des prévisions budgétaires.

A la clôture de l'exercice les coûts standards prévisionnels sont corrigés en fonction de l'évolution du coût de la matière première et des autres coûts de production.

Le stock de pièces de rechange est valorisé suivant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société "Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût standard de production a été constituée.

EMPRUNTS

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

IV. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

IV.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31/12/2008 à 8 750 284 DT contre 9 058 783 DT au 31/12/2007. Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31/12/2008 à 55 363 329 DT contre 65 531 881 DT au 31/12/2007. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Transfert	Ecart de conversion	Valeur brute au 31/12/2008	Amorts cumulés au 31/12/2007	Dotation 08	Régularisation cessions	Ecart de conversion	Amorts cumulés au 31/12/2008	VCN au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles												
-Know How	7 004 062	-	-	-	-	7 004 062	(4 084 596)	(500 206)	-	-	(4 584 802)	2 419 260
-Logiciels	620 632	13 866	(89)	-	1 448	635 856	(588 129)	(16 381)	129	(971)	(605 351)	30 505
-Fonds commercial	6 537 097	-	-	-	231 840	6 768 937	(430 283)	(38 135)	-	-	(468 418)	6 300 519
Sous-total (I)	14 161 791	13 866	(89)	-	233 288	14 408 856	(5 103 008)	(554 721)	129	(971)	(5 658 572)	8 750 284
Immobilisations corporelles												
-Terrains	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 736 871	217 589	-	-	-	24 954 460	(11 258 467)	(846 043)	-	(141)	(12 104 652)	12 849 808
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	-	870 029	(499 610)	(14 320)	-	-	(513 930)	356 099
-Constructions sur sol d'autrui	155 500	-	-	-	-	155 500	(71 796)	(7 775)	-	-	(79 571)	75 929
-Agencement et Aménagt. des constructions	3 069 451	5 415	-	-	-	3 074 866	(2 109 575)	(226 631)	-	-	(2 336 206)	738 659
-Matériel & outillages industriels	100 330 870	158 319	(823 743)	-	56 385	99 721 831	(53 825 053)	(8 992 956)	562 391	(28 491)	(62 284 110)	37 437 721
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 680 162	-	-	-	-	37 680 162	(37 625 194)	-	-	-	(37 625 194)	54 968
-Matériel de transport	1 785 673	130 804	(137 560)	-	2 877	1 781 793	(1 719 415)	(45 906)	137 560	(2 353)	(1 630 114)	151 679
-Matériel informatique	1 383 398	55 957	(143 208)	-	12 787	1 308 933	(1 120 538)	(93 851)	107 274	(8 205)	(1 115 319)	193 614
-Agencement, Aménagts & Installations	4 337 907	93 614	(139 382)	-	131 361	4 423 500	(2 168 377)	(388 002)	60 615	(59 956)	(2 555 719)	1 867 781
-Equipement de bureau	684 347	2 971	(2 465)	-	7 719	692 573	(495 937)	(40 756)	2 383	(3 893)	(538 203)	154 370
-En cours	-	114 602	-	-	-	114 602	-	-	-	-	-	114 602
- Avance sur commande (all-steel)	23 536	-	-	(23 536)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	176 425 842	779 269	(1 246 358)	(23 536)	211 129	176 146 347	(110 893 962)	(10 656 241)	870 223	(103 039)	(120 783 018)	55 363 329
Total (I+II)	190 587 633	793 135	(1 246 447)	(23 536)	444 417	190 555 203	(115 996 970)	(11 210 963)	870 352	(104 010)	(126 441 590)	64 113 613

IV.2. STOCKS

Les stocks affichent au 31/12/2008 un solde brut de 38 339 279 DT contre un solde brut de 31 650 198 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 1 445 290 DT au 31/12/2008 et à 1 262 936 DT au 31/12/2007 soit un solde net des stocks au 31/12/2008 de 36 893 988 DT et de 30 387 262 DT au 31/12/2007.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Matières premières	10 627 290	7 926 654	2 700 635
Autres approvisionnements	7 354 313	6 843 403	510 910
Stock de marchandises	4 595 308	8 323 847	(3 728 539)
Produits finis	13 319 609	5 906 153	7 413 456
Stock d'en-cours de productions de biens	2 442 759	2 650 140	(207 381)
Total brut des stocks	38 339 279	31 650 198	6 689 081
- Provision pour dépréciation	(1 445 290)	(1 262 936)	(182 354)
Total valeur nette	36 893 988	30 387 262	6 506 726

IV.3. LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés affichent une valeur brute au 31/12/2008 de 38 967 029 DT contre 40 445 449 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des créances clients s'élève au 31/12/2008 à 19 660 609 DT contre 18 178 291 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des clients et comptes rattachés s'élève ainsi à 19 306 419 DT au 31/12/2008 et à 22 267 158 DT au 31/12/2007.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Clients locaux	3 131 093	1 033 839	2 097 255
Clients étrangers	16 775 440	20 765 786	(3 990 346)
Clients, effets à recevoir	455 245	368 656	86 589
Clients douteux	18 605 251	18 277 169	328 082
Total brut des stocks	38 967 029	40 445 449	(1 478 420)
-Provisions pour dépréciation	(19 660 609)	(18 178 291)	(1 482 319)
Total valeur nette	19 306 419	22 267 158	(2 960 739)

IV.4. LES AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur brute des autres actifs courants s'élève au 31/12/2008 à 4 799 074 DT contre 9 767 534 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des autres actifs courants s'élève à 785 606 DT au 31/12/2008 contre 980 292 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des autres actifs courants s'élève ainsi à 4 013 468 DT au 31/12/2008 et à 8 787 242 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 655 718	1 457 947	197 771
Personnel et comptes rattachés débiteurs	417 912	220 236	197 676
Etat et comptes rattachés débiteurs	2 278 279	7 610 224	(5 331 945)
Comptes courants associés débiteurs	37 287	87 768	(50 481)
Autres débiteurs	149 096	137 873	11 223
Comptes de régularisation Actif	260 781	253 486	7 295
Total valeur brute	4 799 074	9 767 534	(4 968 461)
Provision pour dépréciation	(785 606)	(980 292)	194 687
Total valeur nette	4 013 468	8 787 242	(4 773 774)

IV.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur brute des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31/12/2008 à 9 784 699 DT contre 14 521 349 DT au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des liquidités et équivalents de liquidités est nulle au 31/12/2008 contre 116 631 DT au 31/12/2007.

La valeur nette des liquidités et équivalents de liquidités s'élève ainsi à 9 784 699 DT au 31/12/2008 et à 14 404 718 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Banques	1 673 048	7 498 398	(5 825 350)
Caisses	111 126	137 457	(26 332)
Chèques à L'Encaissement	4 516 143	3 764 951	751 192
Effets à L'Encaissement	19 632	125 967	(106 335)
Effets à L'Escompte	823 651	445 108	378 543
Régies d'avance & accreditifs	1 916 748	2 513 469	(596 721)
Placements courants	724 351	36 000	688 351
Total valeur brute	9 784 699	14 521 349	(4 736 650)
Provision pour dépréciation liquidités	-	(116 631)	116 631
Total valeur nette	9 784 699	14 404 718	(4 620 019)

IV.6. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres consolidés sont passés de (43 942 566) DT au 31/12/2007 à (61 696 317) DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Capital social (*)	12 623 472	42 078 240	(29 454 768)
Total 1	12 623 472	42 078 240	(29 454 768)
Réserve légale	2 419 912	2 419 912	-
Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050	-
Réserve spéciale de réévaluation	7 705 346	7 705 346	-
Subvention d'investissement	101 637	-	101 637
Ecart de conversion	1 433 928	1 196 990	236 938
Résultats reportés	(70 179 502)	(81 949 921)	11 770 419
Total 2	(55 915 630)	(68 024 622)	(12 108 993)
Actions propres	(325 773)	(325 773)	-
Total 3	(325 773)	(325 773)	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(43 617 931)	(26 272 155)	(17 345 775)
Résultat net des sociétés intégrées	(18 175 713)	(17 431 283)	(744 430)
Part revenant aux intérêts minoritaires	97 327	(239 128)	336 455
Total des capitaux propres après affectation du résultat	(61 696 317)	(43 942 566)	(17 753 751)

Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère	(18 078 386)	(17 670 410)
Actions ordinaires en circulation	4 207 824	4 207 824
Résultat par action (de base et dilué)	(4,296)	(4,199)

(*) L'AGE du 30/06/2008 a décidé la réduction du capital de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital sans issue pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

IV.7. INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires sont passés de 3 437 085 DT au 31/12/2007 à 3 466 430 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Dans capital et réserves	2 793 735	2 555 172	238 563
Dans écart de conversion	770 023	642 785	127 237
Dans le résultat	(97 327)	239 128	(336 455)
Total	3 466 430	3 437 085	29 345

IV.8. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts affichent au 31/12/2008 un solde de 21 855 695 DT contre un solde de 30 927 978 DT au 31/12/2007 et sont détaillés ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Échéances à plus d'un an sur emprunts STIP	19 513 785	27 282 323	(7 768 538)
Échéances à plus d'un an sur emprunts SMTP	151 054	-	151 054
Échéances à plus d'un an sur emprunts SOMACOP	25 371	-	25 371
*Échéances à plus d'un an sur dettes STIP envers CNSS	2 165 485	3 645 655	(1 480 170)
Total	21 855 695	30 927 978	(9 072 283)

* La STIP a bénéficié d'un échéancier s'étalant sur cinq ans pour le remboursement de sa dette vis à vis de la CNSS d'un montant de 4 498 530 DT; ainsi que d'un échéancier de même durée vis à vis du trésor en application de la loi n° 25/2006 du 15/06/2006 relative à l'amnistie fiscale pour 2 671 780 DT.

La partie à échoir dans un délai supérieur à une année est classée parmi les passifs non courants. Celle à moins d'une année est classée parmi les passifs courants.

La société SOMACOP a bénéficié au cours de l'exercice 2008 d'un financement par voie de leasing de matériels de transport pour un montant global de 60 105 DT. Le montant des échéances à plus d'un an et à moins d'un an est respectivement de 25 371 DT et de 16 245 DT.

La société SMTP Amine a bénéficié au cours de l'exercice 2008 d'un emprunt bancaire pour un montant global de 1 000 000 DM au vue de l'acquisition du nouveau siège social pour un montant de 217 589 DT soit pour 1 320 000 DM. Le montant restant dû au 31/12/2008 est de l'ordre de 151 054 DT soit de 916 370 DM.

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an sur emprunts bancaires contractés par la STIP se présentent comparativement comme suit :

BAILLEURS DE FONDS	Durée	franch	taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2007				2 008		Solde au 31/12/2008			
					à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total	Rembts	Reclasts	à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total
UBCI crédit 1269.888,000	7 ans	2 ans	4,00000%	4 000 000	453 531	181 413	0	634 944	181 413	181 413	272 119	181 413	0	453 531
UBCI crédit 672.555,288	7 ans	2 ans	4,00000%	"	240 198	96 079	0	336 278	48 040	96 079	144 119	96 079	48 040	288 238
UBCI Crédit 1 474 524,000	7 ans	2 ans	4,00000%	"	526 616	210 646	-	737 262	105 323	210 646	315 969	210 646	105 323	631 939
UBCI Crédit 793 688,913	7 ans	2 ans	4,00000%	"	283 460	113 384	-	396 844	113 384	113 384	170 076	113 384	-	283 460
STB Crédit : 2.063.027,120	15 ans	3 ans	9,22000%	14 000 000	1 461 311	171 919	429 797	2 063 027	-	171 919	1 289 392	171 919	601 716	2 063 027
STB Crédit : 2.372 171.477	15 ans	3 ans	9,22000%	"	1 729 708	197 681	444 782	2 372 171	-	197 681	1 532 027	197 681	642 463	2 372 171
STB Crédit : 3.358.906,778	15 ans	3 ans	9,22000%	"	2 379 226	279 909	699 772	3 358 907	-	279 909	2 099 317	279 909	979 681	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	9,22000%	"	904 421	100 491	200 982	1 205 895	-	100 491	803 930	100 491	301 474	1 205 895
STB Crédit : 2.372 546.236	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 642 532	182 504	501 885	2 326 920	-	182 504	1 460 028	182 504	684 388	2 326 920
STB Crédit : 2.627 453.764	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 819 006	202 112	555 808	2 576 926	-	202 112	1 616 895	202 112	757 919	2 576 926
STB Crédit : 5.000 000.000	7 ans	2 ans	7,31250%	5 000 000	1 071 429	714 286	2 142 857	3 928 571	-	714 286	357 143	714 286	2 857 143	3 928 571
Attijari Bank Crédit 2 000.000,000	7 ans	2 ans	6,93750%	2 000 000	239 209	440 393	410 861	1 090 462	-	239 209	-	239 209	851 254	1 090 462
Attijari Bank Crédit : 1000 000 D	20 mois		6,75000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 2 200 000,000	12 ans	2 ans	6,90625%	7 000 000	1 528 000	189 000	335 000	2 052 000	-	205 500	1 322 500	205 500	524 000	2 052 000
Amen Bank Crédit 800 000 D	12 ans	2 ans	6,90625%	"	555 500	68 750	121 750	746 000	-	74 750	480 750	74 750	190 500	746 000
Amen Bank crédit 4000,000	10 ans	2 ans	7,00000%	"	2 952 500	329 750	584 500	3 866 750	-	358 250	2 594 250	358 250	914 250	3 866 750
AMEN BANK : 1 200 000D	3 ans		7,00000%	"	-	428 486	771 514	1 200 000	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000
ATB Crédit : 1 000 000,000	5 ans	1 an	6,90625%	4 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB Crédit : 1 500 000,000	5 ans		6,90625%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB : Crédit 900 000,000	5 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATB Crédit : 600 000,000D	5 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BFT Crédit : 3 000 000,000	7 ans	2 ans	6,90625%	3 000 000	545 466	545 452	1 909 082	3 000 000	-	545 466	-	545 466	2 454 534	3 000 000
UIB Crédit 929.412,335	7 ans	2 ans	6,90625%	4 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit 370.603,060	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 81 164.678D	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 373 422,060D	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :583.853,704 D	7 ans			"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :89.979,708 D	7 ans		6,87500%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :514.188,696 D	7 ans		6,50000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit :556.696,228 D	7 ans		6,31250%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit 162.787,785D	7 ans		6,00000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 97859,571	7 ans		6,00000%	"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit : 240 000,000	7 ans		6,00000%	240 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UIB Crédit réaménagé : 3 555 000 D	6 ans		6,00000%	"	1 615 800	646 320	1 292 880	3 555 000	-	646 320	969 480	646 320	1 939 200	3 555 000
UIB Crédit réaménagé :445 000 D	2,5 ans		7,00000%	"	-	-	445 000	445 000	-	-	-	-	445 000	445 000
BTK Crédit 6 000 000,000	12 ans	2 ans	7,93750%	6 000 000	3 150 000	600 000	1 200 000	4 950 000	-	600 000	2 550 000	600 000	1 800 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000D			7,00000%	"	762 000	144 000	144 000	1 050 000	-	144 000	618 000	144 000	288 000	1 050 000
BNA Crédit 8 424 000,000	7 ans	2 ans	6,90625%	10 000 000	1 684 800	1 684 800	5 054 400	8 424 000	-	1 684 800	-	1 684 800	6 739 200	8 424 000
BNA Crédit 1576.000,000D	7 ans		6,00000%	"	551 600	315 200	709 200	1 576 000	-	315 200	236 400	315 200	1 024 400	1 576 000
BNA Crédit 4410000D	18M		8,00000%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT 2 500 000 D	7 ans	2 ans	7,00000%	2 500 000	952 381	476 190	1 071 429	2 500 000	-	476 190	476 190	476 190	1 547 619	2 500 000
BH Crédit 247 000 D	10 ans		8,20000%	247 000	233 628	13 372	-	247 000	13 372	28 429	205 199	28 429	-	233 628
Total				66 397 000	27 282 323	8 332 137	22 614 863	58 229 323	461 532	7 768 538	19 513 785	7 768 538	30 485 469	57 767 791

IV.9. LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés est de 13 023 455 DT au 31/12/2008 contre 12 124 557 DT au 31/12/2007. Cette rubrique se détaille dans ce qui suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
Fournisseurs locaux	2 825 925	2 581 064	244 861
Fournisseurs étrangers	7 094 422	7 061 409	33 012
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	1 541	1 541	-
Fournisseurs, factures non parvenues	1 278 551	1 634 983	(356 433)
Fournisseurs locaux, effets à payer	708 058	444 490	263 568
Fournisseurs étrangers, effets à payer	743 433	-	743 433
Total des fournisseurs d'exploitation	12 651 929	11 723 488	928 441
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>			
Fournisseurs d'immobilisations locaux	116 473	116 473	-
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	2 264	25 555	(23 291)
Fournisseurs d'immobilisations locaux, retenus de garantie	252 790	259 042	(6 252)
Total des fournisseurs d'immobilisations	371 527	401 070	(29 543)
Total	13 023 455	12 124 557	898 898

IV.10. LES AUTRES PASSIFS COURANTS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2008 à 16 741 029 DT et à 16 218 036 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Clients débiteurs	3 193 085	4 103 922	(910 837)
Personnel et comptes rattachés créditeurs	6 368 776	5 668 172	700 604
Etat et comptes rattachés créditeurs	4 266 277	3 964 221	302 055
Comptes courants associés créditeurs	1 684 091	1 682 723	1 368
Autres créditeurs	173 752	149 519	24 234
Comptes de régularisation Passif	821 261	538 059	283 202
Provisions courantes pour risques et charges	233 787	111 420	122 366
Total	16 741 029	16 218 036	522 993

IV.11. LES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2008 à 139 882 385 DT contre 130 781 581 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	38 270 251	30 947 001	7 323 251
Emprunts courants	40 982 345	46 130 282	(5 147 937)
Intérêts courus	14 833 885	11 469 721	3 364 164
Banques créditrices	45 795 904	42 234 576	3 561 327
Total	139 882 385	130 781 581	9 100 804

IV.12. LES REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2008 s'élèvent à 94 099 401 DT contre 99 548 374 DT réalisés au cours de 2007.

Les revenus se détaillent dans ce qui suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Ventes locales			
Ventes locales de produits finis	49 581 989	55 893 064	(6 311 076)
Ventes locales de marchandises	1 040 409	1 174 721	(134 312)
Ventes de produits intermédiaires	1 139 189	1 032 128	107 061
Ristournes sur ventes	(3 231 713)	(4 946 684)	1 714 971
Total des ventes locales	48 529 873	53 153 229	(4 623 356)
Ventes à l'export			
Exportation de produits finis	44 015 254	44 411 626	(396 373)
Exportation de produits finis Pirelli	1 765 948	2 066 980	(301 032)
Exportation de services	38 100	24 335	13 765
Ristournes sur ventes accordées	(249 774)	(107 796)	(141 978)
Total des ventes à l'export	45 569 528	46 395 145	(825 617)
Total	94 099 401	99 548 374	(5 448 974)

IV.13. LES ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats de marchandises consommés totalisent 6 166 500 DT au titre de l'exercice 2008 contre 2 664 474 DT au titre de l'exercice 2007. Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Achats de marchandises	2 156 658	6 364 606	(4 207 948)
Variation de stocks de marchandises	4 009 842	(3 700 132)	7 709 974
Total	6 166 500	2 664 474	3 502 026

IV.14. LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent en 58 911 485 DT au titre de l'exercice 2008 contre 57 307 741 DT en 2007. Les achats d'approvisionnement consommés se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Achats de matières premières	52 576 312	49 513 615	3 062 698
Variation de stocks de matières premières	9 822 798	4 488 851	5 333 947
Sous total 1	62 399 110	54 002 466	8 396 644
Achats de fournitures et de matières consommables (2)	(3 487 625)	3 305 275	(6 792 901)
Total (1) +(2)	58 911 485	57 307 741	1 603 744

IV.15. LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourus en 2008 s'élèvent à 19 998 398 DT contre 27 164 225 DT en 2007.

Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le		Variation
	31/12/2008	31/12/2007	
Salaires	15 932 773	22 400 031	(6 467 258)
Charges sociales	3 575 611	4 383 088	(807 476)
Autres charges sociales	447 587	332 807	114 780
Fonds social	42 427	48 300	(5 872)
Total	19 998 398	27 164 225	(7 165 827)

IV.16. TRESORERIE DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2008 s'élève à (36 011 205) DT contre (27 713 227) DT en 2007 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007	Variation
Banques	1 673 048	7 498 398	(5 825 350)
Caisses	111 126	137 457	(26 332)
Bons de trésor	724 351	36 000	688 351
Chèques à l'encaissement	4 516 143	3 764 951	751 192
Effets à l'encaissement	19 632	125 967	(106 335)
Effets à l'escompte	823 651	445 108	378 543
Régies d'avance & accreditifs	1 916 748	2 513 469	(596 721)
Banques débitrices	(45 795 904)	(42 234 576)	(3 561 327)
Total	(36 011 205)	(27 713 227)	(8 297 977)

V. EVENTUALITES

1. En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, la STIP a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de contrôle et de retard se rapportant à la dette fiscale constatée en vertu de la reconnaissance de dette du 23/4/2005 relative aux impôts et taxes dus au titre de la mise en place de la technologie Pirelli.

Cet abandon a permis à la société mère ; d'une part, d'annuler la quote-part de la dette fiscale initialement comptabilisée au titre des pénalités de contrôle pour 525 907 DT en constatant un produit d'égal montant, d'autre part, de ne pas prendre en charge les pénalités de retard arrêtées à la date de l'abandon à 320 613 DT.

Seulement, l'abandon des pénalités prévu par la loi d'amnistie de 2006 demeure subordonné au respect du calendrier de paiement du principal de la dette s'élevant à 2 671 780 DT qui prévoit 20 échéances trimestrielles s'étendant initialement jusqu'au 31/3/2011 d'une valeur de 133 589 DT chacune dont 16 ont été déjà payées à la date de clôture de l'exercice 2007. Par ailleurs, le paiement tardif d'une échéance générera une amende de retard de 1% par mois du montant de l'échéance.

Cette situation pourrait ainsi avoir pour conséquence, en cas de non paiement d'une échéance, la déchéance de l'avantage et l'acquittement, conformément aux dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, des pénalités abandonnées majorées des amendes de retard.

En raison des difficultés de trésorerie que connaît la société mère, l'incidence finale de cette situation ne peut revêtir, qu'un caractère incertain justifiant, conformément à la norme comptable tunisienne NCT 14, de mentionner le passif éventuel qui en découle et qui est estimé au 31 décembre 2007 à la somme de 846 520 DT correspondant au risque en pénalités contrôle et de retard se rapportant à la déchéance de l'avantage fiscal de l'abandon.

2. Le groupe encourt, au 31 décembre 2008, un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fiablement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3. L'office des changes marocain a relevé des infractions à la réglementation des changes commises par la filiale SMTP. L'issue finale de cette situation ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, seule une provision de 80.583 DT (contre valeur de 500.000 dirhams marocains) a été constituée dans les états financiers consolidés au titre des risques qui peuvent en résulter.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'audit des états financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** comprenant le bilan au 31 décembre 2008 ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. A l'exception des limitations évoquées dans les paragraphes 6 à 7 ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers consolidés.

6- Les travaux d'audit de la filiale SOMACOP, ont été limités par :

- L'absence d'un inventaire physique valorisé des immobilisations corporelles totalisant une valeur brute de 334.216 DT et une valeur nette de 86.062 DT et par conséquent d'un rapprochement entre les valeurs comptables de ces comptes d'actifs immobilisés et l'existant physique.
- L'existence d'écarts non justifiés entre les soldes comptables et les soldes extra-comptables des comptes clients. Les travaux d'apurement de ces écarts tels que confiés à un cabinet externe n'ont pas encore été achevés à la date de clôture de l'exercice 2008.
- L'existence, au niveau de l'état de rapprochement d'un compte bancaire ouvert auprès de la STB, de suspens débiteurs et créditeurs non apurés portant respectivement sur 108.671 DT et 99.142 DT.

7- Les travaux d'audit de la filiale SOMACOP PLUS, ont été limités par :

- L'absence d'un inventaire physique valorisé des immobilisations corporelles totalisant une valeur brute de 13.810 DT et une valeur nette de 7.293 DT et par conséquent d'un rapprochement entre les valeurs comptables de ces comptes d'actifs immobilisés et l'existant physique.
- La non justification d'un compte d'attente créditeur figurant parmi les autres passifs courants pour 124.512 DT.

8- Les provisions pour dépréciation des créances douteuses constituées par le groupe à la date de clôture de l'exercice portent sur 19.660.609 DT, soit 307.588 DT en deçà de celles requises pour la couverture des risques de non recouvrement de ces créances.

Cette insuffisance de provisions, entièrement imputable à la filiale SOMACOP, a eu pour effet de situer le résultat consolidé de l'exercice au delà de son niveau réel à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 99,99%.

9- Parmi les autres actifs courants figure un crédit d'impôt sur les sociétés de 360.552 DT dégagé par la filiale SOMACOP. La déclaration d'impôt sur les sociétés déposée par la même filiale fait état d'un crédit d'IS reportable de 185.186 DT uniquement, soit 175.365 DT en deçà de celui comptabilisé. Cet écart provient, essentiellement, de retenues à la source opérées par des clients de la SOMACOP et non appuyées par les certificats s'y rapportant.

Les risques liés à la perte du droit d'imputation de la somme de 175.365 DT n'ont pas été couverts par une provision pour dépréciation d'égal montant. Le résultat consolidé de l'exercice se trouve être, conséquemment, majoré à concurrence de la part revenant au groupe déterminée par référence au pourcentage d'intérêt de 99,99%.

10- A notre avis et sous réserve de ce qui est indiqué aux paragraphes 6 à 9, les états financiers consolidés du groupe « **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** » annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2008, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

11- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers :

11-1 La note III.5 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Cette note indique que le groupe a accusé perte nette consolidée de 18 078 386 DT pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 61 696 317 DT.

Sur une base consolidée, le passif exigible était, au 31 décembre 2008, supérieur de 99 648 295 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 58 229 887 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société mère ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société mère n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société mère a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. Elle est actuellement en négociation avec ces mêmes banques pour reconsidérer certaines de leurs positions et pour s'orienter vers un abandon progressif de leurs créances au prorata des capitaux privés qui seraient éventuellement apportés.

Par ailleurs, un conseil interministériel tenu le 3 novembre 2008 a agréé le scénario consistant à privatiser l'unité de Menzel Bourguiba séparément. Lors de sa réunion en date du 22 avril 2009, le conseil d'administration de la STIP a donné son accord pour mener une étude de faisabilité de la cession de l'usine de Menzel Bourguiba et dégager l'influence d'une telle cession sur l'optimisation de la restructuration de la société mère.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

11-2 La note **V.2** aux états financiers dont le contenu indique que le groupe encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel de la société mère et de ses filiales SOMACOP et SOMACOP PLUS en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement pour la STIP et de l'article 47 de la convention collective nationale de la mécanique générale et des stations de vente de carburant pour ces deux filiales.

Toutefois, ce passif, n'a pas pu être fidèlement estimé en raison du caractère aléatoire lié aux différentes hypothèses actuarielles (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation, salaire de fin de carrière,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

11-3 La note **V.3** aux états financiers dont le contenu indique que l'office des changes marocain a relevé des infractions à la réglementation des changes commises par la filiale SMTP. L'issue finale de cette situation ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, seule une provision de 80.583 DT (contre valeur de 500.000 dirhams marocains) a été constituée dans les états financiers consolidés au titre des risques qui peuvent en résulter.

Fait à Tunis, le 17 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI